

## La Constitution dans les limbes et l'Europe dans le brouillard<sup>1</sup>

***Fin mai 2005, 54,7 % français rejetaient le projet de Constitution européenne fondée sur « la concurrence libre et non faussée ». Les électeurs néerlandais allaient suivre. Le texte était mis – provisoirement ? – au rancart. Mais les « élites » européennes n'ont pas abandonné leur ambition de couler tout l'édifice européen dans le béton du libéralisme.***

C'était le 20 mai 2005. Le verdict était sans appel. Une majorité des Français disait « non » au projet de constitution européenne. Malgré la mobilisation unitaire de la grande majorité des états-majors politiques, de la présidence de la République et de la plupart des médias. Le signal était d'autant plus éclairant que la participation au scrutin était de 70% ... contre 42,8% lors des élections européennes de l'année précédente. Le résultat faisant l'effet d'une douche froide sur l'establishment de droite ou de gauche. Effet de la méconnaissance du texte proposé ? Manifestation d'un profond infantilisme politique ? Anti-européanisme primaire ? Pulsions dangereusement nationalistes ? Rien de tout cela, analysait le sociologue Michel Simon, qui a vu dans le résultat une puissante manifestation citoyenne : « *Des millions d'hommes et de femmes ont su faire le lien entre la question posée et l'emploi, les salaires, la protection sociale, les services publics (...)* Le bulletin de vote est redevenu une arme dont il valait la peine de s'emparer. »

Beaucoup, effectivement, et pas seulement en France, ont considéré le projet constitutionnel pour ce qu'il est : un carcan pour imposer définitivement comme principe économique ultime « *la concurrence libre et non faussée* ». Et, au-delà, affermir les politiques déjà à l'œuvre en termes de libéralisation des services publics, de fragilisation des droits du travail, de remise en cause des protections sociales.

### La question sociale

La Commission européenne et la plupart des leaders politiques considéraient pourtant la ratification comme une formalité, tablant sur le désintérêt de l'opinion, voire une abstention massive comme ce fut le cas en Espagne en février 2005. Mais en France comme aux Pays-Bas – toutes les enquêtes d'opinion l'ont montré – la question sociale s'est imposée sur le devant de la scène, mettant du même coup en lumière une contestation montante du libéralisme tel que sacralisé dans le traité et largement mis en œuvre par les gouvernements des Etats membres de l'Union.

Et un an plus tard ? Les Français n'ont pas changé leur fusil d'épaule. Au contraire : 10% des électeurs du « oui » changeraient de comportement aujourd'hui. D'abord parce que le cataclysme annoncé n'a pas eu lieu. Ensuite parce que les dirigeants européens, pas plus que le gouvernement Villepin-Sarkozy, ne donnent guère le sentiment d'avoir capté le message des urnes. Et au niveau de l'Union, c'est la confiance des citoyens dans le processus européen tel qu'il se cherche aujourd'hui qui ne cesse de s'étioler. Un récent Eurobaromètre a ainsi montré que l'idée selon laquelle l'intégration à l'UE est une bonne chose a perdu quatre points par rapport au printemps 2005. D'autre part, la défiance montée vis-à-vis des institutions européennes : 33% (+ deux points) disent « n'avoir plutôt pas confiance dans la Commission » ; et 64% (+ trois points) se méfient de l'euro-Parlement. Surtout, alors que 63% soutiennent le principe d'une Constitution européenne (avec une montée forte de l'adhésion en France et aux Pays-Bas), seulement 22% des Européens se disent favorables à la poursuite des ratifications et beaucoup souhaitent une renégociation du traité. Ce qui dément l'image d'anti-européen plaquée sur le dos des partisans du « non ».

---

<sup>1</sup> Analyse parue dans le N° 271 du *Journal du mardi*, 6 juin 2006

## Dans le brouillard

Ces chiffres, de toute évidence, plongent les 25 dans un épais brouillard. Ils s'étaient donnés un an de réflexion après les référendums français et néerlandais. Ils décideront de prolonger la pause lors du prochain Conseil européen des 15 et 16 juin. Histoire de s'entendre, au moins, sur une marche à suivre. Aujourd'hui, « *c'est clair : il n'y a pas de consensus. Certains veulent poursuivre le processus de ratification. D'autres disent qu'ils ne soutiendront jamais la Constitution* » a résumé le président de la Commission, José Barroso. Qui a plaidé pour un report à 2008 de toute décision sur l'avenir institutionnel de l'Union. Histoire de « *créer un contexte meilleur pour revenir au texte.* » D'autres chipotent, comme Angela Merkel. La chancelière allemande a suggéré d'habiller le traité d'une déclaration sur l'Europe sociale mais Berlin refuse d'en changer la substance. Romano Prodi a proposé « *d'attendre le passage des élections françaises* » qui, grosso modo, coïncident avec les législatives néerlandaises. Le parrain du texte, Valéry Giscard d'Estaing, est du même avis et espère « *une deuxième chance* » pour le texte qu'il a largement inspiré. Il espère un « *changement de contexte* ».

En réalité, tout cela tient de la méthode Coué. Plus personne ne semble croire à l'adoption du traité. Aucun dirigeant français ou néerlandais ne se risquerait à représenter le plat à leur opinion et La Haye a explicitement demandé le retrait du texte. La Tchéquie a confirmé que celui-ci ne serait pas ratifié. Et il est fort probable que des Etats qui ne se sont pas encore prononcés, comme la Pologne ou la Grande-Bretagne, voteraient majoritairement « non ». Il y a donc profusion d'idées plus ou moins innovantes. La France a proposé d'élargir le champ des décisions prises à la majorité qualifiée. En Belgique, Verhofstadt suggère d'adopter les futurs traités à la majorité qualifiée. Une vue de l'esprit puisque toute évolution juridique doit être traitée à 25.

## Dans l'impasse

On en est là. Avec une Europe en panne, en crise, dans l'impasse. En surplomb au-dessus du fossé qui la sépare des aspirations fort concrètes des citoyens. Et qui s'entête à parler impératifs monétaristes et rentabilité financière. C'est pourtant la crainte du chômage, de la précarité, des délocalisations, des privatisations, bref, de la mise à mal du supposé « modèle social européen » qui explique la désaffection des peuples.

« *Le niveau de l'emploi reste faible dans la zone euro, selon les critères internationaux* » a admis récemment le président de la Banque centrale européenne. Il est vrai que, dans la zone la plus riche du monde, 20 millions de personnes sont au chômage et que 60 millions vivent en deçà du seuil de pauvreté. Envers et contre toute évidence, le big boss de la BCE a imputé le sous-emploi aux « *rigidités du marché du travail* ». Or, ainsi que le constatait John Grahl, brillant professeur d'économie à la Metropolitan University of London, « *si la recherche obstinée de la flexibilité, qui est au cœur même des politiques européennes depuis plus de deux décennies, avait permis de résoudre le problème du chômage, ce dernier serait déjà derrière nous.* »<sup>2</sup>

Le fait est que la libéralisation à outrance est au centre des traités successifs de l'Union européenne. On l'a vu récemment avec la directive sur les services. Ce qui, au-delà du rejet de la Constitution, appelle à la fois une révision des principes économiques qui en font la substance, une profonde démocratisation des institutions européennes et des budgets suffisants pour relancer des politiques publiques à la hauteur des besoins. Il y a là autant de conditions à prendre en charge pour que les nouveaux élargissements promis débouchent sur une intégration harmonieuse. Mais il est vrai qu'en matière de « *capacité d'absorption de l'Union* », le mot d'ordre est désormais « *il est urgent d'attendre* ».

---

<sup>2</sup> John Grahl, « L'absurde statut de la Banque centrale européenne ». Le Monde diplomatique, juillet 2005.

## Revoici Bolkestein

Ironie du sort ? C'est à la date anniversaire du « non » français à la Constitution européenne que le conseil européen est parvenu à un accord sur le projet de directive sur la libéralisation des services. Soit la fameuse directive « Bolkestein ». Ce texte supprime une série de restrictions nationales à la fourniture, dans l'ensemble de l'Union, de services en tout genre, de la restauration à l'informatique, de la gestion des logements sociaux, des crèches et des maisons de retraite à l'eau, la formation professionnelle ou l'enseignement supérieur. Le projet, amendé par le Parlement européen après s'être heurté à de puissantes mobilisations syndicales, devrait être introduit sur trois ans. Il sera soumis une dernière fois au Parlement Européen d'ici décembre. On sait que les amendements ont fait l'objet d'un compromis entre la majorité du Parti socialiste européen et la droite.

Officiellement, l'élément clé qui avait jeté les syndicats dans la rue - le fameux principe du pays d'origine (PPO) - a été éliminé. Il prévoyait qu'un fournisseur de services travaillant dans un autre pays de l'UE resterait soumis aux règles de son pays. Mais le texte ne remplace pas explicitement le PPO par une obligation de reconnaître le droit du pays de destination. Le Parti socialiste européen affirme avoir « obtenu que la règle soit celle du pays de destination ». Mais pour le Parti populaire européen (droite), « au vu de la jurisprudence européenne, c'est le PPO qui s'appliquera. » Communistes et verts dénoncent les risques de dumping social en matière de salaires, de conditions de travail et de sécurité ou de droits sociaux.

Quoi qu'il en soit, la directive vise à rendre les contrôles nationaux plus difficiles. La (très) longue liste des mesures interdites aux Etats membres pour contrôler les entreprises étrangères pourrait aboutir à ce qu'une entreprise – balte par exemple – travaille en Belgique sans que les autorités compétentes en soient informées.

En Belgique, le Parti socialiste a renouvelé ses critiques fortes vis-à-vis de la directive. Et les eurodéputés socialistes viennent de rédiger une « proposition de directive-cadre sur les services d'intérêt général ». Pour éviter que les services publics et marchands soit purement et simplement soumis par la jurisprudence européenne aux seules lois du marché. Une manière de marquer sa défiance vis-à-vis de « Bolkestein »... que le PSE a soutenu dans sa dernière mouture.

## Un grand marché transatlantique ?

On en parle peu. Mais il est question depuis des années d'une vaste zone de libre-échange entre les Etats-Unis et l'Union européenne. Or, les choses avancent. Dans la plus parfaite opacité mais en étroite collaboration avec les multinationales. En avril, une commission du Parlement européen a voté un rapport allant dans le sens d'un « marché transatlantique sans entraves pour 2015 » mais opérationnel « dès 2010 en ce qui concerne les services financiers et les marchés des capitaux. » Ainsi prévaut encore et toujours la même logique financière impulsée ici par le *Trans Atlantic Business Dialogue* (TABD) qui regroupe les principales multinationales européennes et américaines. Alors que l'Organisation Mondiale du Commerce est en panne, ce genre d'initiative permet de contourner les difficultés. Ici, avec l'appui de la gauche socialiste européenne. Troublant. C'est une socialiste allemande qui est rapporteuse du projet. Celui-ci préconise « un partenariat économique transatlantique renforcé » libéré des « entraves réglementaires, des obstacles aux échanges et aux investissements ». On est bien là à l'opposé de ce que souhaite une majorité d'Européens, soit une Europe sociale, fondée sur des principes de solidarité.